

Aide-mémoire sur les rôles des membres du C.A. de l'ARPARS

Prenez note que ceci ne constitue pas une description de tâches complète ou exhaustive, mais plutôt un document d'information et d'explication en vue du recrutement de bénévoles pour contribuer au développement de la région.

Président :

- Participe d'office à tous les comités et sous-comités de la région
- Représente la région à la Fédération de patinage artistique du Québec
- Représente la région lors des fonctions officielles
- Supervise le bon déroulement des tâches des membres du C.A.
- Préside les réunions du C.A. et du C.D.
- Remplit les rôles vacants en cas de besoin et en assume les tâches, seul ou conjointement avec d'autres personnes.
- Tâches énumérées au point 9.1 de notre constitution.

Vice-président administratif

- Participe d'office à tous les comités de son secteur : relations publiques, clubs, événements spéciaux
- Remplace le président en cas d'absence, pour les réunions du C.A. et du C.D. et pour toute autre tâche pour lequel il est requis.
- Remplit les rôles vacants de ses sous-comités en cas de besoin et en assume les tâches, seul ou conjointement avec d'autres personnes.
- Communique avec la Fédération de Patinage artistique du Québec au sujet des différents comités de son secteur, s'il y a lieu
- Tâches énumérées au point 9.3 de notre constitution.

Vice-président technique

- Participe d'office à tous les comités de son secteur : tests, développement des patineurs, juges, Patinage Plus
- Remplace le président en cas d'absence du vice-président administratif, pour les réunions du C.A. et du C.D. et pour toute autre tâche pour lequel il est requis.
- Remplit les rôles vacants de ses sous-comités en cas de besoin et en assume les tâches, seul ou conjointement avec d'autres personnes.
- Communique avec la Fédération de Patinage artistique du Québec au sujet des différents comités de son secteur, s'il y a lieu
- Tâches énumérées au point 9.4 de notre constitution.

Trésorier

- Effectue le suivi des comptes de l'ARPARS, suivant les décisions du C.A. et les budgets approuvés
- Dépose auprès de la firme comptable tout document nécessaire à la préparation des états financiers
- Tient le registre des chèques émis par la région
- Tâches énumérées au point 9.7 de notre constitution.

Directeur des relations publiques

- Supervise le site Internet
- Effectue les démarches de publicité ou de relations publiques s'il y a lieu.
- Veille à la parution des publications de la région (par exemple, Parcelle d'Encre)
- Toute autre tâche raisonnable demandée par son vice-président ou le C.A.

Aide-mémoire sur les rôles des membres du C.A. de l'ARPARS

Prenez note que ceci ne constitue pas une description de tâches complète ou exhaustive, mais plutôt un document d'information et d'explication en vue du recrutement de bénévoles pour contribuer au développement de la région.

Directeur du Patinage Plus

- Guide la mise en place des programmes régionaux de Patinage Plus, lorsque requis par Patinage Canada ou la Fédération de patinage artistique de la Rive-Sud
- Reçoit l'information des clubs concernant le Patinage Plus et répond à leurs interrogations
- Communique avec la Fédération de Patinage artistique du Québec au sujet du Patinage Plus, s'il y a lieu
- Toute autre tâche raisonnable demandée par son vice-président ou le C.A.

Directeur des tests

- Coordonne les sessions de tests centralisés tenues par la région
- Effectue les demandes de sanction pour les sessions de tests tenues par les clubs
- Supervise le partage d'information entre les régions ou les clubs, sur les résultats des tests passés par les patineurs
- Communique avec la Fédération de Patinage artistique du Québec au sujet des tests, s'il y a lieu
- Toute autre tâche raisonnable demandée par son vice-président ou le C.A.

Directeur du développement des patineurs

- Recommande l'embauche de l'entraîneur régional assigné au programme de développement des patineurs
- Supervise la mise en application du programme régional de développement des patineurs
- Organise les deux séminaires destinés aux patineurs inscrits au programme
- Supervise la participation des patineurs du Volet 1 et du Volet 2 à diverses compétitions régionales
- Tient le registre des patineurs dépistés pour s'assurer de leur bonne progression
- Communique avec la Fédération de Patinage artistique du Québec au sujet du développement des patineurs, s'il y a lieu
- Toute autre tâche raisonnable demandée par son vice-président ou le C.A.

Directeur des événements spéciaux

- Organise le Brunch des présidents
- Organise le mini-congrès
- Organise la soirée des Lauréats (mais n'effectue pas la gestion du programme de Lauréats et Méritas de la région)
- Toute autre tâche raisonnable demandée par son vice-président ou le C.A.

Représentant des clubs

- Le représentant des clubs se fait le porte-parole de tous les clubs de la région auprès du CA. À ce titre, il doit garder un contact étroit avec tous les délégués de club.
- Il constitue le lien de communication entre la région et les clubs.
- Reçoit et transmet l'information pertinente aux clubs.
- Toute autre tâche raisonnable demandée par son vice-président ou le C.A.